



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question au Gouvernement n° 1456

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA POLLUTION

M. le président. La parole est à M. Claude Leteurre, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Claude Leteurre. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Monsieur le ministre, avec les transports dont vous avez la responsabilité, vous êtes le premier pollueur de France. Vous le savez, le réchauffement climatique fait courir un très grave danger à notre planète, non pas dans deux cents ans mais bien plus probablement dans vingt ou trente ans. La canicule de 2003, même si elle reste un phénomène exceptionnel, en a constitué un bien triste exemple.

Or les transports sont la première source de gaz à effet de serre. Plus d'un quart du gaz carbonique que nous émettons en est directement issu. On le voit dans nos villes : la pollution par les transports est un fléau quotidien qui frappe tous nos concitoyens, en particulier les plus fragiles d'entre eux comme les enfants, les personnes âgées ou les insuffisants respiratoires.

Vous avez décidé, pendant cette semaine du développement durable, de rouler en voiture propre, et nous vous en félicitons. (*Sourires.*)

Un député du groupe socialiste. À vélo, de Robien !

M. Claude Leteurre. Mais au-delà de ce geste symbolique, que faites-vous, concrètement, en tant que ministre des transports, pour lutter contre la pollution et le changement climatique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, il y a trop de gens qui considèrent aujourd'hui que le réchauffement climatique n'est pas une réalité. Or, nous le savons, il a commencé et, demain après-midi, avec Météo France, nous allons clairement le démontrer.

Il faut donc prendre des mesures et, à l'appel du Président de la République, autour de Serge Lepeltier, nous le ferons.

Voici ce que nous prévoyons dans le domaine des transports.

Les décisions qui ont déjà été prises au cours du CIADT du 18 décembre montrent clairement que, pour la première fois, la majorité des infrastructures de transports est dédiée aux transports propres.

M. Henri Emmanuelli. C'est faux !

M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. C'est-à-dire que la route va payer le fluvial, le ferroviaire et les autoroutes maritimes. C'est une inversion de tendance considérable.

M. Henri Emmanuelli. Vous fermez des lignes de chemin de fer !

M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Par ailleurs, pour la première fois, un plan de relance du fret ferroviaire mobilisera un milliard et demi d'euros. Dans le même temps, nous achetons des motrices beaucoup moins polluantes que les précédentes. Enfin, je voudrais saluer le sens civique des bons conducteurs, car, ainsi, ils épargnent des vies, mais,

également, ils consomment moins d'énergie, notamment de pétrole.

Je terminerai par une invitation. Oui, j'ai envoyé un clin d'oeil au fabricant d'une voiture mue par un moteur hybride, à la fois électrique et classique. Il faut aller plus loin. C'est pourquoi je réunirai les constructeurs d'automobiles français en juillet, pour les inciter à développer la recherche sur les moteurs hybrides et les moteurs électriques pour que, dans le délai maximum d'une génération, on ne circule plus en ville que dans des véhicules propres.

Voilà, monsieur le député, quelques réponses concrètes à un vrai problème de société. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Claude Leteurtre](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1456

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 juin 2004